

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000**

Accusé de réception en préfecture
070-217004332-20260128-D-03-2026-DE
Date de télétransmission : 29/01/2026
Date de réception préfecture : 29/01/2026

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 11

votants : 14

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-huit du mois de janvier à dix-huit heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 21 janvier 2026, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, M. Pierre ARTAUX, M. Gilles GARDIENNET, M. Romain MUNIER (*arrivé en retard et prend part au vote à partir de la délibération n°03/2026*), Mme Annie BAUMLIN, Mme Fabienne LEMOINE, Mme DORMOY Caroline, Mme Estelle TURAN

Absent non excusé : M. Valentin COLLEUILLE

Ont donné pouvoir : - Mme Lucie REYNAUD à M. Pierre ARTAUX

- Mme Marie-Noëlle MOUGIN à M. Gilles GARDIENNET

- Mme Séverine CHARLOT à Mme Estelle TURAN

Mme Véronique BATISSE a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

**REFECTION MUR DE SOUTENEMENT VOIE CHALOT – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA
DOTATION D’EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)**

03/2026

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération initiale relative au projet de réfection du mur de soutènement situé Voie Chalot, pour un montant prévisionnel de **14 667,50 € HT**, soit **17 601,00 € TTC**, sur la base du devis présenté par l'entreprise **LEA TP**.

Il expose qu'à la suite de la démolition récente d'un cabanon par les propriétaires de la parcelle cadastrée **AD 23**, située en bordure de la Voie Chalot, la commune a constaté un **affaissement de la chaussée**.

Cette situation imprévue rend indispensable la réalisation de **travaux complémentaires**, non prévus dans le dossier initial, notamment le **prolongement du mur de soutènement sur plusieurs mètres**, afin d'assurer la sécurité des usagers ainsi que la pérennité de l'ouvrage.

Ces travaux supplémentaires entraînent une **modification du projet initial**, tant sur le plan technique que financier. Le **nouveau montant prévisionnel des travaux** est désormais estimé à **28 029,80 € HT**, soit **33 635,76 € TTC**, selon le devis actualisé de l'entreprise **LEA TP**.

Monsieur le Maire précise que le projet demeure éligible à la **Dotation d’Équipement des Territoires Ruraux (DETR)** et peut bénéficier d'une subvention à hauteur de **35 % du montant HT des travaux**.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **approuve la présente délibération modificative** relative au projet de réfection et de prolongement du mur de soutènement de la Voie Chalot,
- **adopte le nouveau montant des travaux**, fixé à **28 029,80 € HT**, soit **33 635,76 € TTC**,
- **approuve le plan de financement modifié suivant :**
 - subvention au titre de la **DETR** à hauteur de **35 % du montant HT**, soit **9 810,43 € HT**,
 - subvention du **Département** au titre des **Ouvrages d'Art Communaux** à hauteur de **20.00 % du montant HT**, soit **5 605,96 € HT**,

- autofinancement communal pour un montant de 12 613,41 € HT,
- autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à solliciter les subventions correspondantes, notamment au titre de la DETR, sur la base du nouveau montant HT du projet,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le 29 janvier 2026

Pour copie conforme :
La Secrétaire de Séance


Véronique BATTISSE

En Mairie, le 29 janvier 2026
Le Maire,

Bruno BIDOYEN



Mairie de QUINCEY
HAUTE-SAÔNE